

A retenir

ABRICOTIER - CERISIER	Bactériose	<i>Nettoyer les troncs et charpentes des jeunes arbres</i>
POMMIER	Carpocapse	<i>Éclosions de troisième génération en cours</i>
OLIVIER	Mouche de l'olive	<i>Vol et dégâts en augmentation sauf dans le Roussillon</i>

PECHER

Maturités en secteurs précoces

Récolte en cours de Monsat, September Star, Crisp Late, Lucius, September Bright, Nectarduchesse.

Cicadelle verte

En **Languedoc**, la pression reste toujours très forte dans de nombreux vergers : les pousses sont fréquemment attaquées et stoppées.

Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse. Ils sont préjudiciables sur jeunes vergers et greffages car ils bloquent leur développement.

De plus, les attaques sensibilisent l'arbre aux attaques d'oïdium sur feuille.

Cette cicadelle très polyphage, présente de fin mai à octobre, fait 2 à 3 générations par an.



Pou de San José

La migration des larves de dernière génération du pou de San José intervient généralement fin septembre - début octobre. Surveillez vos parcelles.

On constate une pression croissante de cette cochenille dans certains vergers de pêcheurs.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie - BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation

AFIDOL, Chambres d'agriculture de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Gard, SudExpé, Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie

Crédit photos

Groupe Chambre

ABRICOTIER

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

CERISIER

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

POMMIER

Maturités en secteurs précoces

Récolte en cours de Golden et Ariane.

Début de semaine prochaine pour les vergers précoces, la récolte de Chantecler, Granny, Challenger et Red Winter devrait démarrer.

Fixation des fruits

Certaines variétés sont sensibles à la chute prématurée des fruits - Braeburn, Chantecler - lorsqu'elles sont soumises à des facteurs aggravants : charge, vent, hygrométrie faible, stress hydrique...

Veiller à ne pas laisser le sol se dessécher avant récolte.

Tavelure

Dans différents secteurs, quelques vergers présentent des taches de tavelure secondaire sur feuilles et sur fruits, de nouvelles taches apparaissant depuis un mois.

Réaliser des observations sur la face inférieure des feuilles en priorité pour détecter la présence éventuelle de taches.

Maladies de conservation, de la suie, des crottes de mouche, Black Rot

Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés tardives, en conditions climatiques humides.

Colletotrichum

Des symptômes sont observés, sur un nombre croissant de vergers (variétés Granny, Cripps Pink et mutants, Cripps Red). Les attaques s'amplifient depuis 15 jours. Surveiller vos parcelles.



Mesures prophylactiques

dès le début de la sortie des symptômes, la mise en œuvre de la prophylaxie consistant à sortir les fruits du verger et les détruire limite significativement la propagation. L'opération doit être régulièrement effectuée.

Carpocapse

D'après le réseau de piégeage et d'observation, le vol et les éclosions de troisième génération se poursuivent.

On observe toujours des piqûres récentes dans un certain nombre de vergers.



Evaluation du risque

En secteur précoce (Marsillargues et Saint-Gilles), le modèle informatique indique que cette troisième génération devrait être quasi-complète : 70 à 90 % selon les secteurs. Le pic des éclosions est dépassé à Saint-Gilles, et devrait être atteint mi-septembre à Marsillargues. Le risque d'attaque est donc élevé, notamment dans les vergers ayant subi des attaques l'an dernier ou durant les deux premières générations du carpocapse.

Technique alternative

confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

Mouche méditerranéenne Cératite

Le réseau de pièges ne relève aucune capture, le vol ne semble toujours pas avoir débuté.

Evaluation du risque

Le risque est actuellement nul.

Technique alternative

Lutte par piégeage massif.

Pou de San José

On observe la présence d'attaques sur fruits de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier auréolé de rouge sur l'épiderme.

La migration des larves de dernière génération du pou de San José intervient généralement fin septembre - début octobre, mais aucune intervention ne se justifie actuellement. Repérer les arbres atteints.

POIRIER (informations issues du réseau PACA)

Phytopte des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années dans certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Technique alternative

L'utilisation du soufre dès début septembre est une bonne solution pour limiter les attaques l'année suivante.

Phylloxéra du poirier

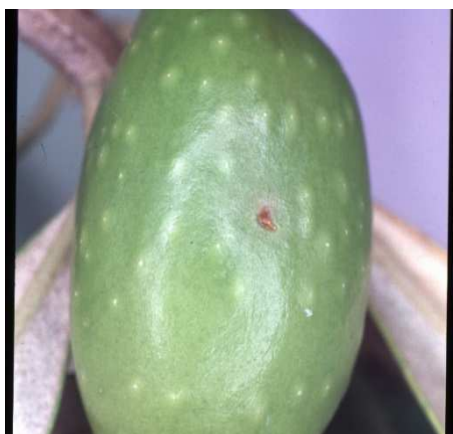
Période d'apparition des individus sexupares qui seront à l'origine des œufs d'hiver.

OLIVIER

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

La mouche est présente sur l'ensemble du territoire. Dans les secteurs précoces, les trous de sortie sont le signe du début du vol de la 3^e génération estivale. Les premières piqûres de ponte de cette génération sont observées à un niveau généralement inférieur à 5%, mais avec des situations particulières à près de 40% d'olives avec des piqûres de ponte vives, comme à Lattes dans une parcelle naturelle de Lucques.

Ailleurs, la mouche est globalement encore à sa 2^e génération estivale au stade de larve ou de pupe dans les olives. Le stade adulte avec sortie des olives devrait être atteint dans les prochains jours.



Piqûre de ponte de mouche de l'olive

Photo AFIDOL



Grossissement piqûre de ponte de mouche de l'olive

Photo AFIDOL



II

En soulevant délicatement, avec un cutter, l'épiderme de l'olive à l'endroit de la piqûre de ponte, l'œuf de la mouche apparaît (0,5 mm de long).

Lorsque l'œuf a éclos, une galerie épaisse comme un cheveu est creusée dans la pulpe depuis le lieu de ponte par la jeune larve.



Lorsque la larve a terminé son développement, elle creuse un trou de sortie avant d'entamer sa transformation en pupe puis en mouche.

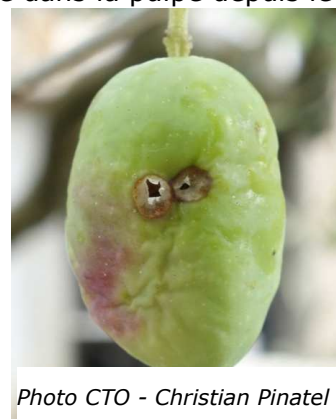


Photo CTO - Christian Pinatel

En l'absence d'œuf ou de larve, ce qui est fréquent lorsque les températures et la sécheresse sont élevées, les piqûres de ponte peuvent rendre compte de l'activité des mouches mais ne doivent pas être prises en compte pour déterminer le seuil de risque.

Le suivi du réseau de piégeage des mouches est possible sur :

<http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>

Situation actuelle

Aude, Gard, Hérault : les captures de mouches et les dégâts sont en augmentation.

Pyrénées-Orientales : légère augmentation de l'activité de la mouche mais la situation reste saine.

Evaluation du risque

Les olives fripées ne sont pas attractives pour la mouche de l'olive qui n'y pond pas. Le risque est avéré lorsque des piqûres sont observées et que les olives contiennent un œuf ou une larve.

Le taux acceptable de dégâts est variable selon la destination finale des olives.

(% d'olives piquées avec larve)	Olive de table	Huile
actuellement	1,5 à 2,0%	5 à 7%

Nous vous invitons à observer la situation dans vos oliveraies, c'est-à-dire à suivre l'évolution de la population de mouche et à effectuer des comptages réguliers du nombre d'olives piquées avec ou sans développement larvaire.

Protocole d'observation de la mouche de l'olive

Quand	Comment	Observations
1 fois/semaine	200 fruits (10 fruits sur 20 arbres)	-Nombre olives piquées avec larve -Nombre olives piquées sans larve -Nombre olives piquées avec trou de sortie

Nous vous recommandons de maintenir le suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide, par exemple, des bouteilles utilisées dans le cadre du piègeage massif (voir ci-dessous).

Les conditions climatiques restent favorables au développement de la mouche de l'olive.

Selon la destination finale de vos olives et les conditions agro-climatiques de vos vergers, **il est important de s'assurer d'avoir une méthode de lutte contre la mouche de l'olive à jour.**

Prévention et prophylaxie



Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici: <http://afidol.org/piegemouche>

De façon préventive, il est également possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle mentionnés aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : le silicate d'aluminium (dont le kaolin), le spinosad avec appât, et certains pièges à insectes. Ces moyens de lutte sont autorisés en agriculture biologique.

La liste des produits de biocontrôle est téléchargeable sur le lien suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedej/site/bo-agri/instruction-2018-394/telechargement>

Dalmaticose (*Camarosporium dalmaticum*)

Son développement est fortement corrélé avec des piqûres d'insectes.

Situation actuelle

Symptômes stationnaires. Chute d'olives touchées par la Dalmaticose dans l'Hérault et le Gard.

Evaluation du risque

Risque plus élevé dans les parcelles sensibles, irriguées et non protégées contre la mouche de l'olive.

Prévention et prophylaxie

Posséder une méthode de lutte contre la mouche de l'olive efficace.



Olives touchées par la Dalmaticose

Œil de paon (*Fusicladium oleagineum*)

Situation actuelle

Evaluation du risque

Globalement la situation est saine.

Sur certaines parcelles attaquées au printemps dernier, l'inoculum est élevé (observations de taches sur feuilles). Il pourrait entraîner des contaminations si les conditions climatiques sont favorables (pluie).

Prévention et prophylaxie

Sur les secteurs où des pluies sont annoncées il est important d'avoir une méthode de lutte à jour contre l'œil de paon afin de limiter son expansion.

CHATAIGNIER

Tordeuse du châtaignier (*Pammene fasciana*)

Piégeage : après de très nombreuses captures (102 à 178 papillons) la semaine qui a suivi la pose des pièges du 11 au 18 juin, les captures ont baissé dès le 25 juin et sont restées à un niveau relativement faible (3 à 27 captures hebdomadaires) jusqu'à fin juillet début août. Elles sont ensuite remontées à un niveau élevé (40 à 166 captures hebdomadaires). Fin août, elles baissent à nouveau (10 à 62 captures hebdomadaires) et remontent légèrement ces 2 dernières semaines (17 à 83 captures hebdomadaires).

Les premières attaques ont été observées dès le 2 juillet sur Bouche de Bétizac, Marigoule et même Pellegrine. Au 10 septembre, les taux d'attaques des bogues varient entre 6.5 % (Pellegrine à Cognac et Branoux, 30) et 33 % (Marigoule à Cognac, 30) Le taux d'attaque des bogues sur Bouche de Bétizac à Sumène / Metges (30) est intermédiaire (12.5 %).

Il s'agit principalement d'attaques anciennes.

A la même époque en 2017, la parcelle de référence de Marigoule de Cognac qui est la plus anciennement infestée par la tordeuse, comptait plus de 50 % de bogues attaquées par la tordeuse. La pression reste pour le moment moins importante que l'an dernier.



Evaluation du risque

Sur les parcelles concernées par ce ravageur les années précédentes, et uniquement sur celles-ci, la période à haut risque est donc toujours en cours.

Carpocapse du châtaignier (*Cydia splendana*)

Les pièges ont été mis en place le 9 juillet et les tout premiers papillons ont été capturés entre le 9 et le 18 juillet à Lasalle (30), Vabres(30) et Sumène (Metges, 30) sur Bouche de Bétizac, à Cognac (30) sur Marigoule, à Branoux les Taillades (30) et au Collet de Dèze (48) sur Pellegrine. A Lamalou (34) sur Marigoule, les premières captures n'ont eu lieu que le 6 août, et seulement le 20 août sur Marron d'Olargues.

Les captures sont restées faibles sur l'ensemble des parcelles jusqu'au 6 août puis se sont intensifiées entre le 6 et le 27 août selon les parcelles. Depuis les 2 dernières semaines, les captures sont vraiment plus importantes sur toutes les parcelles (à l'exception de celle de Pellegrine du Collet de Dèze, 48), dans les pièges à phéromones et aussi dans les pièges alimentaires des parcelles qui en sont pourvues. Ces pièges capturent principalement des femelles déjà accouplées, donc prêtes à pondre ! Ce pic de captures annonce donc prochainement des attaques qui pourront être importantes sur l'ensemble des variétés, selon leur sensibilité.

Evaluation du risque

Période à haut risque pour toutes les variétés.



Evolution des attaques selon les variétés

Variété précoce Bouche de Bétizac :

Evolution des attaques selon les variétés :

Variété précoce Bouche de Bétizac :

Sur la parcelle de référence de Lasalle (30), les premières attaques ont eu lieu pendant la semaine du 31 juillet au 6 août : 2.1 % des fruits attaqués. Elles se sont intensifiées très fortement ces 2 dernières semaines et atteignent **48.9 %** le 10 septembre, ce qui est du même ordre de grandeur qu'en 2017 pour cette parcelle.

Le calibre des fruits est équivalent à celui de 2015 à la même période (33.3 mm), supérieur à celui de 2016 et 2017 mais légèrement inférieur à celui de 2012.

Sur la parcelle de Sumène / Metgès (30), les premières attaques significatives ont eu lieu dans la semaine du 27 août au 3 septembre (6.1 %). Elles atteignent **17.2 %** le 10 septembre.

Variété Marigoule

Les premières attaques ont eu lieu dans la semaine du 20 au 27 août sur les parcelles de Lasalle (3.7 %) et Cognac (3.3 %), et au cours de la semaine du 28 août au 3 septembre pour la parcelle de Lamalou (2.1 %).

Le 10 septembre, elles atteignent **31 %** à Cognac (30), **12 %** à Lasalle (30) **et 8 %** à Lamalou (34).

En 2017 à la même date, à titre indicatif, le taux d'attaque s'élevait à 9.3 % à Lamalou, 20 % à Lasalle et 25 % à Cognac.

Le calibre de la parcelle de Lamalou au 10 septembre 2018 est comparable à celui des années 2012 et 2015, et supérieur à celui de 2016.

Variétés de saison et tardives

Ces variétés sont en général moins sensibles.

Nous n'avons encore observé aucune attaque sur les parcelles de Pellegrine de Cognac et Branoux (30). Nous avons observé les toutes premières attaques sur Marron d'Olargues, le 10 septembre à Lamalou (34) : **1 %**. (Remarque : sur cette même parcelle 3 % des bogues sont attaqués par la tordeuse).

En général, sur ces 2 variétés, les toutes premières attaques sont observées entre le 1^{er} et le 15 septembre.

A titre d'exemple, le 10 septembre, le calibre des fruits de Pellegrine à Branoux (22 mm) est comparable à celui de l'année 2015 à la même date, et légèrement supérieur à celui des années précédentes (période 2010 à 2017), à l'exception de 2011 et 2014.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
 2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
 3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
 5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**
- Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.